

		N° de document OBR/TVA-04	Échéance de déclaration Date d'exig. de paiement
FORMULAIRE DE DECLARATION MENSUELLE A LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE « TVA », IRE, RETENUES A LA SOURCE ET DIVERS PRELEVEMENTS FORFAITAIRES			
NIF	CCF	Période imposable	Centre fiscal
Secteur d'activité		Nom de l'assujetti :	
		Boîte postale: Commune : Quartier :	
		Rue / Avenue :	
N° de porte :		Tél : Email :	
N.B. Le Contribuable est appelé à remplir la ou les sections qui le concerne.			

SECTION I : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (TVA)

COL 1	COL 2	COL 3	COL 4
N° ligne	DECOMPTE DE LA TVA BRUTE COLLECTEE.	Base (hors taxe)	Montant de la taxe
1.	Opérations taxables au taux de 18%		
2.	Opérations taxables au taux de 10%		
3.	Opérations taxables au taux 0% (exportations et opérations assimilées, transports internationaux)		0
4.	Opérations exonérées		
5.	Chiffre d'affaires sur produits pétroliers		
6.	Chiffre d'affaires total (Col3 Lignes 1+2+3+4+5)		
7.	LASM à 18%		
8.	LASM à 10%		
9.	Autre TVA à reverser (notamment prestations de services étrangers : art 41 de la loi)		
10.	Assujettis partiels (régularisation de la TVA déductible après calcul du prorata définitif) ¹		
11.	TVA Brute total Collectée (Col4Lignes 1+2+7+8+9+10)		

¹ La régularisation est faite lors de la déclaration du mois de décembre de l'année en cours déposée au plus tard le 15 janvier de l'année suivante.

DECOMPTE DE LA TVA DEDUCTIBLE.			
12.	TVA déductible sur importations au taux de 18%		
13.	TVA déductible sur services et achats locaux au taux de 18%		
14.	TVA déductible sur importations au taux de 10%		
15.	TVA déductible sur achats locaux au taux de 10%		
16.	Autre TVA à déduire		
17.	Assujettis partiels (régularisation de la TVA déductible après calcul du prorata définitif) ²		
18.	Total de la TVA déductible (Col4 Lignes 12+13+14+15+16+17)		
DECOMPTE DE LA TVA NETTE A PAYER ou DU CREDIT TVA			
19.	TVA nette du mois courant (si lignes 11-18≥0)		
20.	Crédit de TVA du mois courant (si lignes 11-18<0)		
21.	Report du crédit TVA du mois précédent (ligne 23 de la déclaration du mois précédent)		
22.	Montant du crédit TVA demandé en remboursement		
23.	Crédit TVA à reporter à la prochaine déclaration (si lignes 11-18-21<0 ou 20+21)		
24.	Montant de la TVA à payer (si lignes 19- 21>0)		

Pénalités de déclaration (BIF):	
25. Base (égale à Ligne 24)	-----
26. Pénalité du paiement tardif (Art 42 loi TVA)	-----
27. Pénalité de dépôt de la déclaration tardive (Art 43 loi TVA)	-----
28. Intérêt (Ligne 25 x 0.875% x nombre de mois)	-----
29. Total du (Ligne 25+26+27+28)	-----

N.B : D'après l'article 19 de la loi N°1/12 du 29 Juillet 2013 portant révision de la loi N°1/02 du 17 Février 2009 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée « TVA », **lorsque chacune des déclarations périodiques portant sur trois périodes imposables consécutives fait apparaître un crédit de taxe, une demande de remboursement peut être déposée au cours du mois suivant la troisième période.**

² La régularisation est faite lors de la déclaration du mois de décembre de l'année en cours déposée au plus tard le 15 janvier de l'année suivante.

SECTION II. DEMANDE DE REMBOURSEMENT DU CREDIT TVA

PERIODE :	Date de réception de la déclaration	Nom et signature de l'agent réceptionnaire
ANNEE :		

IDENTIFICATION DU REDEVABLE :

N° d'identifiant fiscal (NIF) <input type="text"/>	N° CCF : <input type="text"/>
Nom, raison sociale et forme juridique (enregistrés au NIF):.....	
.....	
Sigle :.....Banque :.....N° Compte :.....	
Activités :.....	
Province :.....Commune :.....	
Quartier :.....BP :.....	
Tél fixe :.....Mobile :.....	
Adresse e-mail :.....	
Nom, prénom et n° de tél du comptable :.....	
Nom, prénom et n° de tél du conseil fiscal :.....	

DIRECTION DESTINATAIRE BP: 3465 BUJUMBURA II	DGC Accueil téléphonique : 22282460	DMC Accueil téléphonique : 22282165	RESSORT INTERIEUR
--	--	--	--------------------------

DEMANDE DE REMBOURSEMENT AU TITRE DU MOIS DE.....20.....

N.B : Veuillez annexer les photocopies des déclarations des deux derniers mois et l'original du 3^{ème} mois de ce trimestre

L'assujetti soussigné ou son représentant dûment habilité (nom, prénom, qualité).....
.....
Date de début d'activité.....
Atteste que l'entreprise présentant cette demande est à jour dans le dépôt de ses déclarations de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et sollicite le remboursement d'un montant de (en toutes lettres).....
.....en Chiffres :.....
et réduit, à due concurrence, le montant du crédit à reporter sur la prochaine déclaration.

A....., le..... Nom et signature de l'assujetti ou de son représentant dûment habilité*

- 1^{ère} demande
- Demande normale
- Cession, le.....

Identité de l'acquéreur (nom, prénom ou raison sociale, adresse, n° de téléphone).....

- Cession d'activité, le...
- Autres à préciser

Cachet de l'institution	Nom, signature et cachet du comptable agréé

*En cas de représentation, annexer le mandat.

SECTION III: IMPOT SUR LES REVENUS D'EMPLOI (IRE)

COL 1	COL 2	COL3	COL 4	COL 5
Lignes	<i>EMPLOYES PERMANENTS</i>	Nombre	Taux	Montant
30.	Rémunérations nettes imposables (COL 5) 0-150000FBU	0%	0
31.	150001-300000FBU	20%
32.	Plus de 300000FBU	30%
33.	Impôt dû (COL 5 Lignes 30+31+32)			
	<i>EMPLOYES OCCASIONNELS</i>			
34.	Rémunérations nettes imposables (COL 5) 0-150000FBU	0%	0
35.	Plus de 150000FBU	15%
36.	Impôt dû (COL 5 Lignes 34+35)			
37.	<i>RETENUE DU DEUXIEME EMPLOI</i>		30%	
38.	TOTAL IMPOTS DUS (Lignes 33+36+37)			

Pénalités de déclaration (BIF):	
39. Base (égale à Ligne 38)
40. 10% du paiement tardif (10% de la Ligne 39)
41. Amende fixe (art 126 loi sur les procédures fiscales)
42. Intérêt (Ligne 39 x 0.875% x nombre de mois)
43. Total du (Ligne 39+40+41+42)

SECTION IV : IMPOTS RETENUS A LA SOURCE

COL 1 NATURE DES REVENUS	COL 2 Date d'attribution ou mise en paiement	COL 3 Montant des revenus Imposables	COL 4 Taux	COL 5 Montant de l'impôt dû
44. Revenus d'actions ou parts quelconques accordés aux associés (Dividendes)			15%	
45. Paiement d'intérêts de toute nature			15%	
46. Les redevances			15%	
47. Gains des loteries et autres jeux de hasard			15%	
48. Les rémunérations de prestations fournies par des personnes non-résidentes au Burundi			15%	
49. Les frais d'études, de siège, d'assistance technique que les personnes morales résidentes payent à des personnes non-résidentes			15%	
50. Retenue à la source (5%) par les personnes résidentes sur l'acquisition de bien immobilier ou un droit y relatif par des personnes non-résidentes			5%	
51. Retenue à la source (4%) par les personnes qui offrent le marché public			4%	
52. TOTAL IMPOT DU DE LA RETENUE A LA SOURCE (COL 5 somme Lignes 45 à 52)				

Pénalités de déclaration (BIF):

- 53. Base (égale à Ligne 52)
- 54. 10% du paiement tardif (10% de la Ligne 53)
- 55. Amende fixe (art 126 loi sur les procédures fiscales)
- 56. Intérêt (Ligne 53 x 0.875% x nombre de mois)
- 57. Total du principal, pénalités et amende (Ligne 53+54+55+56)

SECTION V.PRELEVEMENTS FORFAITAIRES « LIBERATOIRES » A L'IMPOT SUR LES REVENUS

	Produits imposables et taux d'imposition	Montant
58	Le sucre: Base imposable (prix de vente)	
59	PF/sucre (taux : 1%) : Impôt dû (L58x1%)	
60	Les Tissus : Base imposable (prix de vente)	
61	PF/tissus (taux : 1%) : Impôt dû (L60x1%)	
62	Les cigarettes: Base imposable (prix de vente)	
63	PF /cigarettes (1%): Impôt dû (L62x1%)	
64	Le café: Base imposable (prix de vente)	
65	PF/Café (taux: 0,9%): Impôt dû (L64x0, 9%)	
66	Vente carburant: Base imposable (prix de vente)	
67	Taux/ vente carburant et lubrifiant (taux : 0,74%) Impôt dû (L66x0, 74%)	
68	Les Huiles produites localement: Base imposable (prix ex - usine)	
69	PF/Huiles produites localement (taux: 1%) : Impôt dû (L68x1%)	
70	La Farine : Base imposable : (prix ex-usine)	
71	PF/Farine (taux: 0,85%): Impôt dû (L70x0, 85%)	
72	Eau minérale: Base imposable (Prix ex-usine)	
73	PF/Eau minérale: Impôt dû (taux : 0,42%) (L72x0, 42%)	
74	Abattage des capridés, ovidés, porcs : Base imposable (nombre de têtes)	
75	PF/capridés, ovidés, porcs : impôt dû (L74x500FBU par tête)	
76	Abattage des Bovins : Base imposable (nombre de têtes)	
77	PF/Bovins : impôt dû (L76x 800 FBU par tête)	
78	TOTAL DES MONTANTS A PAYER (lignes 59+61+63+65+67+69+71+73+75+77)	

<p>Pénalités de déclaration (BIF):</p> <p>79. Base (égale à Ligne 78)</p> <p>80.10% du paiement tardif (10% de la Ligne 79)</p> <p>81. Amende fixe (art 126 loi sur les procédures fiscales)</p> <p>82. Intérêt (Ligne 79 x 0.875% x nombre de mois)</p> <p>83. Total du principal, pénalités et amende (Ligne 79+80+81+82)</p>	<p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p> <p>-----</p>
--	--

SECTION VI.PRELEVEMENTS FORFAITAIRES « LIBERATOIRES » A L'IMPOT SUR LES REVENUS PERCUS SUR CERTAINS PRODUITS DE BRASSERIES.

	PRODUIT IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION	MONTANT
84	La bière Primus : Base imposable (Prix ex-usine)	
85	PF/Primus (Taux : 1%) : impôt dû (L84x1%)	
86	La bière Primus Nyongera : Base imposable (Prix ex-usine)	
87	PF/Primus Nyongera (Taux : 1%) : impôt dû (L86x1%)	
88	Amstel blonde 65 cl : Base imposable (Prix ex-usine)	
89	PF/Amstel blonde 65 cl (taux : 0,66%) : impôt dû (L88x0,66%)	
90	Amstel bock 65 cl : Base (Prix ex-usine)	
91	PF/Amstel bock 65 cl (taux : 0,42%) : impôt dû (L90x0,42%)	
92	Amstel bock 33 cl : Base (Prix ex-usine)	
93	PF/Amstel bock 33 cl (taux : 0,21%) : impôt dû (L92x0,21%)	
94	Amstel blonde 33 cl : Base imposable (Prix ex-usine)	
95	PF/Amstel blonde 33 cl (taux: 0,33%) : impôt dû (L94x0,33%)	
96	Les limonades : Base imposable (Prix ex-usine)	
97	PF/ les Limonades (taux: 0,42%) : Impôt dû (L96x0,42%)	
98	Soma Burundi 50 cl / Base imposable (Prix ex-usine)	
99	PF/Soma Burundi 50 cl (taux 0,42%) : Impôt dû (L98x0,42%)	
100	Total impôt dû (lignes 85+87+89+91+93+95+97+99).	

Pénalités de déclaration (BIF):	
101. Base (égale à Ligne 100)	-----
102. 10% du paiement tardif (10% de la Ligne 101)	-----
103. Amende fixe (art 126 loi sur les procédures fiscales)	-----
104. Intérêt (Ligne 101 x 0.875% x nombre de mois)	-----
105. Total du principal, pénalités et amende (Ligne 101+102+103+104)	-----

TOTAL IMPOT, AMENDE, PENALITE ET INTERET A PAYER (Ligne 29 +43+57+83+105) : -----

Les indications portées sur la présente déclaration sont certifiées sincères et exactes.

Le Comptable agréé ou Le Conseil Fiscal

Le Dirigeant de l'entreprise

Nom et Prénom

Nom et prénom

Signature

Signature

Cachet

RESERVE A L'ADMINISTRATION

Mode de paiement :		Quittance	
Mode de paiement : Espèces :	<input type="checkbox"/>	Numéro.....	
Carte Cash	<input type="checkbox"/>	Date.....	
Banque :	<input type="checkbox"/>	Chèque N°.....	Montant payé.....
O .V	<input type="checkbox"/>	N°	Restant dû.....

Pour accusé de réception

Nom et Prénom de l'Agent : Fonction.....

Signature : -----Date : ----- Cachet de l'Administration